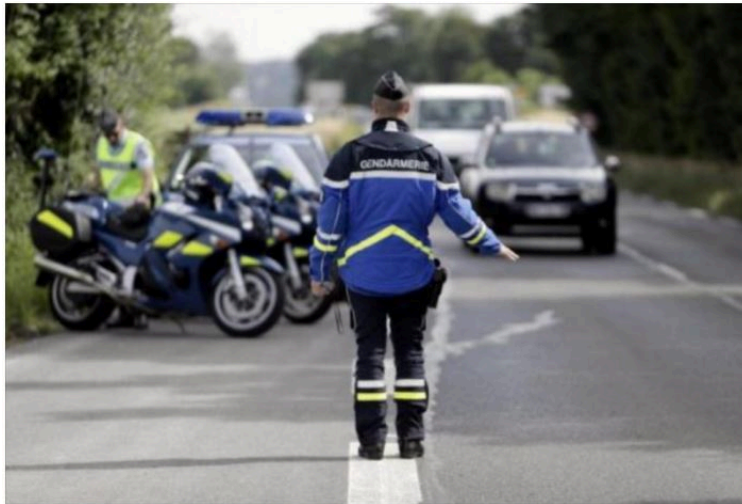


Opérations de contrôles routiers sur les RN 21 et 124



Opérations de contrôles routiers sur les RN 21 et 124

L'Escadron Départemental de sécurité Routière renforcé par les compagnies d'Auch et de Condom a mis en oeuvre ce vendredi de 15 heures à 18 heures, une opération coordonnée de contrôles routiers sur la RN 21 Nord et la RN 124 Ouest. 26 personnels étaient engagés, sur plusieurs points des axes désignés. Le service organisé a conduit au relevé de 57 infractions au code de la route.

Les infractions relevées :

- 37 dépassements vitesse avec interception des véhicules pour des dépassements de vitesse inférieurs à 40 km/h
- 1 excès de vitesse de plus de 40 km/h (vitesse relevée 146 km/h pour 90 km/h autorisés, vitesse retenue 138 km/h)
- 1 excès de vitesse de plus de 50 km/h (vitesse relevée 164 km/h pour une vitesse autorisée de 90 km/h, vitesse retenue 155 km/h) ce qui a entraîné une mise en fourrière administrative du véhicule, un retrait immédiat du permis en attendant une décision judiciaire.
- 5 usages de téléphone portable au volant
- 1 non port ceinture du conducteur
- 8 défauts de contrôle technique sur des véhicule particulier
- 1 défaut de rétroviseur
- 1 non mutation de carte grise
- 1 non contournement par la droite
- 1 défaut de permis de conduire
- 1 usage de produits stupéfiants
- 2 conduites après usage de produits stupéfiants